



# RÉPÈMA

RÉSEAU PÉRINATAL DE MAYOTTE

# Quelles places pour les jeunes pères ?

---

## Protection Judiciaire de la Jeunesse

Alix Claus, Psychologue clinicienne



09 novembre  
2022

# La Protection Judiciaire de la Jeunesse

- Intervention sur l'ensemble des dispositifs visant à protéger le mineur dans le cadre judiciaire (Contrôle Judiciaire, Placement, Insertion, Incarcération, etc ...)
- Expertise et accompagnement éducatif, social et psychologique.
- Prévenir la récidive et la réitération des actes délinquants ou criminels.





**Quelles places leur laisse-t-on ? Quelle place souhaite-t-il prendre, ou pas ? Quelle place on leur impose ou on leur refuse ?**

- Autorité parentale et exercice de cette autorité.
- Situation amoureuse et familiale stable comme facteur de protection permettant l'accès à la résilience.
- Sentiments d'appartenance sociale.

***Cas du jeune K***

**Quelles places leur laisse-t-on ? Quelle place souhaite-t-il prendre, ou pas ? Quelle place on leur impose ou on leur refuse ?**

- Rejet de la famille comme facteur de risque.
- Figure paternelle défailante et souvent absente.
- Répétition inconsciente.

***Cas du jeune S***



# Merci !

---



**MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**RÈPÈMA**  
RÉSEAU PÉRINATAL DE MAYOTTE